



Guide d'installation, plateformes Engineered 1/2" (13 mm) et 3/4" (19 mm)



Il est **important** de lire les directives du Guide d'installation, du Guide d'entretien et de la Garantie Mercier **avant** l'installation de votre plancher de bois préverni. **Une installation qui ne respecte pas les consignes pourrait invalider votre garantie.**

Pour toutes questions concernant l'installation, veuillez communiquer avec votre détaillant autorisé Mercier ou contacter le Service technique de Planchers Mercier au 1-866-448-1785 ou au service.technique@planchersmercier.com.

Description du produit

Les planchers de bois préverni Engineered ½" (13 mm) et ¾" (19 mm) d'épaisseur sont constitués d'une surface en bois franc sciée et collée sur un contreplaqué de bois de franc de première qualité. Ils sont spécialement conçus pour convenir à tous les types de pose, que ce soit au sous-sol, sur un plancher avec système de chauffage par rayonnement¹ ou directement sur un sous-plancher de béton.

La finition des planchers de bois préverni est entièrement effectuée en usine dans des conditions contrôlées et idéales. Ces lames de plancher sont prêtes à être installées et les occupants n'ont pas à quitter les lieux pendant l'installation.

Utilisation recommandée



Lieux d'installation

- 1^{er} étage : Oui
- Rez-de-chaussée : Oui
- Sous-sol : Oui



Plancher chauffé par rayonnement¹

Les planchers Engineered sont recommandés pour la pose sur un plancher muni d'un système de chauffage radiant, à l'exception de ceux faits d'Hickory.

Responsabilités de l'installateur et du propriétaire

Avant de débiter la pose du plancher, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que le site d'installation et le sous-plancher respectent les conditions précisées dans le présent document.

L'installateur et le propriétaire du plancher ont la responsabilité d'effectuer une inspection des lames de plancher avant leur installation et de s'assurer que le produit, le grade, la couleur, le lustre et la qualité sont conformes au produit acheté.

Les produits Mercier répondent à des normes de qualité sévères et sont conformes aux standards en vigueur dans l'industrie du bois de plancher. L'industrie prévoit une marge d'erreur de 5 % de la quantité achetée pour les imperfections naturelles du bois et les défauts de fabrication et de sélection du grade.

Si l'installateur doute de la sélection du grade, de la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lame à un endroit moins visible ni éliminer l'imperfection, il ne doit pas l'installer. **Une fois la lame installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et le propriétaire**, même si ce dernier est absent au moment de la pose.

Selon le site et le type d'installation², la commande de plancher devrait prévoir de 3 à 5 % de recouvrement supplémentaire³ pour compenser la perte causée par la coupe.

Planchers Mercier ne remplacera que les produits avec un taux de défectuosité surpassant les 5 % acceptables (excluant les 3 à 5 % de perte de coupe). Planchers Mercier ne pourra être tenu responsable d'une mauvaise installation de ses produits ou d'un mauvais jugement de l'installateur. Planchers Mercier n'assumera aucun frais de main-d'œuvre ou d'installation.

¹Consultez le Bulletin technique #5 pour les spécifications d'installation sur planchers chauffés par rayonnement, au planchersmercier.com.

²L'installation à angle engendre des pertes de coupe plus importantes pouvant atteindre de 7 à 9 %.

³Pour les largeurs de 7 1/2" et plus, prévoir un taux de perte de coupe de 6 à 8%.

Attention!

Les planchers Mercier de grade Authentic comportent certaines caractéristiques particulières observables au moment de l'achat ou qui apparaissent au fil du temps, telles que :

- Fracture et/ou affaissement localisé du fini près des marques de caractère
- Noeuds ouverts et trous (y compris les trous de vers)
- Fentes et gerces
- Marques de caractère pouvant devenir saillantes
- Affaissement dans les caractères ouverts

Matériel et outils recommandés

Ceci n'est pas une liste exhaustive des outils d'installation qui pourraient être exigés pour l'installation de votre plancher Engineered. Du matériel supplémentaire sera requis selon le type d'installation que vous choisirez. Référez-vous aux sections Matériel supplémentaire ci-bas. Planchers Mercier n'est pas responsable des dommages occasionnés par l'utilisation d'outils inadéquats.

1. Aspirateur ou balai
2. Scie à onglet
3. Ruban à mesurer
4. Cordeau à tracer « chalk line »
5. Équerre
6. Égoïne
7. Marteau et bloc à frapper (Tapping block)
8. Produit de nivellement ou ponceuse
9. Languette de renversement et colle à bois (au besoin)
10. Trousse de retouche Mercier
11. Trousse d'entretien Mercier

Matériel supplémentaire pour installation collée

- Adhésif sans eau à base d'uréthane ou de silane (pour les lames de 6 ½" et moins)
Adhésifs recommandés:
 - AD-532+ / AD-844 MS de Finitec, Division AcoustiTECH (pour les lames de largeur 6 ½" et moins)
 - Titebond 811 Advantage
 - Bostik's Best, EFA+, BST
- Truelle recommandée par le fabricant de l'adhésif utilisé
- Lattes de guidage et clous à béton (pour appuyer et fixer la première rangée)
- Rouleau compresseur de 100 à 150 lb (45 à 68 kg)
- Nettoyant pour adhésif à base d'uréthane
- Membrane acoustique AcoustiTECH Leed 3.3 (si requis)* (ou un équivalent d'une épaisseur maximum de 5 mm, ≥ 2 psi, compression à 25% ou épaisseur de 5 à 8 mm, ≥ 5 psi, compression à 25%)
- Courroies de serrage au besoin

*L'utilisation d'une membrane plus épaisse ou comportant une compression plus importante peut occasionner des mouvements verticaux plus importants.

Matériel supplémentaire pour installation clouée ou agrafée

- Cloueuse ou marteau agrafeur pneumatique pour plancher de bois franc
- Perceuse et mèche de 3/32" (2.38 mm)
- Chasse-clou et clous de finition vrillés d'entre 1 ½" (38 mm) et 2 ½" (63 mm) de longueur, selon l'épaisseur du plancher.
- Vis à plancher

Consultez le Bulletin technique #9 pour les attaches recommandées au planchersmercier.com

Matériel supplémentaire pour installation flottante

Adhésif et membrane recommandés :

- Colle à bois PVA Type II
- Membrane acoustique AcoustiTECH VP* (ou un équivalent d'une épaisseur maximum de 3.5 mm, ≥ 5 psi, compression à 25 %)
- Ruban adhésif hydrofuge (pour sceller la membrane)
- Courroies de serrage

Préparation de l'environnement

La pose d'un plancher de bois préverni devrait être la dernière étape de votre projet. Avant même que les lames de planchers soient livrées, inspectez le site d'installation pour vous assurer que :

- Le béton, le plâtre, la peinture ainsi que le sous-plancher sont entièrement secs.
- Les systèmes de chauffage, de ventilation et/ou de climatisation sont fonctionnels et en marche.
- Le bâtiment est maintenu à des conditions ambiantes normales, soit à une température d'environ 20 °C (68 °F) et une humidité relative d'environ 45 % et ce depuis au moins une (1) semaine précédant la pose.

L'installateur doit vérifier le taux d'humidité du sous-plancher (contreplaqué ou OSB) à divers endroits ainsi que celui des lames de plancher à l'aide d'un humidimètre pour le bois.

La teneur en humidité du sous-plancher ne doit pas dépasser 12 %. L'écart entre le taux d'humidité du sous-plancher et celui des lames de plancher ne doit pas excéder de plus de 4 % le taux d'humidité interne des lames. Ce dernier devant se situer entre 6 % et 9 %.

Si le taux d'humidité du sous-plancher ou si l'écart entre les lames de plancher et le sous-plancher est en dehors des taux recommandés, veuillez chauffer, ventiler et déshumidifier davantage le site et retarder la livraison et l'installation du plancher jusqu'à l'atteinte des taux recommandés.

Si le sous-plancher est constitué de dalles de béton, prévoyez une période de séchage d'au moins 30 jours pour un test de niveau d'humidité fiable. Les relevés ne doivent pas excéder 4 % avec un humidimètre pour béton. En présence d'humidité, effectuez un test au chlorure de calcium. Le taux d'humidité relevé par le test au chlorure de calcium ne doit pas excéder 3 lb par 1 000 pi² par 24 heures. S'il excède 3 lb, installer un système complet d'imperméabilisation du béton (scellant et adhésif) compatible avec l'adhésif sélectionné.

Acclimatation

Une fois les conditions recommandées atteintes, entreposez les boîtes de plancher sur le site de l'installation. Laissez le bois s'acclimater pendant une période minimale de 24 heures avant l'installation. Assurez-vous que le bois est à la même température que les lieux de la pose soit environ 20 °C (68 °F). N'entreposez jamais les boîtes de plancher dans un endroit inadéquat tel qu'un cabanon ou un garage non chauffé.

Préparation et correction du sous-plancher

- Le sous-plancher doit être structurellement sain et solidement fixé aux solives à l'aide de vis à plancher afin d'éviter tout mouvement des panneaux de contreplaqué qui pourraient entraîner des craquements.
- **Le sous-plancher doit être plat et de niveau. La tolérance maximale est de $\frac{5}{32}$ " (4 mm) sur 8' (2.4 m) pour une pose flottante et $\frac{3}{16}$ " (5 mm) sur une distance de 10' (3 m) pour les poses clouée et agrafée.** Au besoin, combler ou poncer tout renflement, dépression ou dénivellation du sous-plancher.
- La surface du sous-plancher doit être exempte de tout défaut. Rectifiez les irrégularités légères de la surface à l'aide d'une ponceuse.
- La surface doit être propre et exempte de tout contaminant tel que graisse, poussière, huile, clou, agrafe ou autre. Éliminez les agrafes et enfoncez les clous apparents et enlevez les débris et la poussière à l'aide d'un aspirateur.

Pour une installation sur un sous-plancher en béton, assurez-vous que le béton n'est pas de faible densité (inférieur à 3 000 psi) ou friable.

Pour une installation sur un sous-plancher en bois assurez-vous que la structure respecte les exigences suivantes:

- Panneaux de contreplaqué ou panneaux à lamelles orientées (OSB) de $\frac{3}{4}$ " (19 mm) d'épaisseur, pour des solives espacées d'au plus $19 \frac{3}{16}$ " (488 mm) centre à centre.
- Panneaux de contreplaqué d'au minimum $\frac{5}{8}$ " (16 mm) pour des solives espacées d'au plus 16" (406 mm) centre à centre.
- **Attention : Si le sous plancher requiert d'être surélevé pour s'adapter aux matériaux adjacents, le matériel utilisé doit être conforme structurellement. Un contreplaqué Lauan n'est pas un matériau adéquat.**

Méthode de travail recommandée pour la pose des lames

- Planifiez votre projet en faisant un croquis de l'installation.
- Déterminez le point de départ de l'installation.

- Choisissez la direction des lames de plancher. Il est fortement recommandé d'installer les lames à un angle de 45 degrés ou de 90 degrés par rapport aux solives lors d'une installation sur sous-plancher de bois.
- Utilisez une surface protectrice pour déposer les outils et la cloueuse à plancher en cours d'installation.
- Avant de commencer l'installation, coupez le bas des moulures autour des portes afin d'y insérer les lames de plancher.
- Un joint d'expansion est nécessaire afin de permettre au bois de réagir aux variations d'humidité ambiante. Les joints d'expansion seront cachés par les plinthes ou les quarts de rond qui devront être cloués au mur et non au plancher.
- Sélectionnez les lames à partir d'au moins 3 boîtes à la fois afin de s'assurer de l'uniformité de l'installation.
- Avant d'installer le plancher, sélectionnez les lames qui s'harmonisent le mieux avec les moulures de transition qui seront installées.
- Passez fréquemment l'aspirateur pendant l'installation afin d'éliminer le bran de scie et les abrasifs.
- Pour de meilleurs résultats, décalez les joints de 6" à 8" (152 mm à 203 mm) par rapport à la rangée précédente et alternez la longueur des planches.

Installation

Installation collée

Convient aux plateformes Engineered ½" (13 mm) et ¾" (19 mm).

Les planchers Engineered de Planchers Mercier peuvent être collés directement sur un sous-plancher de béton ou de bois, au rez-de-chaussée, à l'étage et même dans le sous-sol.

Dans le cas où une membrane acoustique est utilisée, cette dernière doit être préalablement collée au sous-plancher avant de procéder à l'installation des lames de plancher.

Attention!

Pendant l'installation, essuyez immédiatement tout adhésif de la surface du plancher avec le nettoyant pour adhésif.

Étapes à suivre pour l'installation des lames de plancher

- À l'aide du cordeau à tracer, faites une ligne guide parallèle au mur de départ à une distance de ½" (13 mm) de plus que la largeur des lames (ex. : 5 ½" (140 mm) pour les lames de 5" (127 mm)). Cette dimension correspond à l'espace réservé de ½" pour le joint d'expansion. L'espace entre le mur et le point de départ constitue la dernière section de plancher qui sera posée.
- Assurez-vous d'être droit et d'équerre.
- Étalez à l'avance 4 à 5 rangées de lames assorties en termes de joints et de couleur. Coupez les lames présentant des imperfections ou placez-les aux endroits moins visibles.
- Clouez des lattes guides à l'intérieur de l'aire de travail le long de la ligne. Ces dernières serviront de point d'appui pour l'installation des premières lames.
- De la ligne de départ vers l'extérieur, appliquez de l'adhésif avec votre truelle à 45°. Il est important d'utiliser la truelle recommandée par le fabricant afin d'appliquer la bonne quantité d'adhésif.
- Installez la première lame le long de la ligne de départ, le côté de la rainure (femelle) face à vous et la languette (mâle) face au mur de départ. Gardez toujours un joint d'expansion de ¼" (6 mm) aux extrémités des rangées.
- Procédez par petites sections pour éviter que l'adhésif ne sèche avant que les lames ne soient posées.
- Installez les autres lames de la rangée en progressant de gauche à droite.
- La dernière lame d'une rangée devra être taillée. La portion restante (prévoir un minimum de 6" (152 mm) de longueur) servira à débiter la rangée suivante. Pour les rangées suivantes, insérez la languette dans la rainure et abaissez la lame le plus près possible de la lame adjacente, en évitant de toucher à l'adhésif. Un bloc à marteler pourrait être nécessaire afin de bien entrer la languette dans la rainure.
- Vous pouvez utiliser des courroies de serrage au besoin, pour que les lames restent bien en place.
- Utilisez un rouleau compresseur de 100 à 150 lb (45 à 68 kg) pour appliquer une pression sur les sections installées alors que l'adhésif est encore actif (environ 45 à 60 minutes). Recouvrir le rouleau afin d'éviter d'endommager la surface du plancher lors de son utilisation.
- Répétez ces étapes pour l'ensemble du plancher.
- Une fois que la surface est entièrement recouverte, retirez les lattes guides et posez des lames dans l'espace laissé libre au début de l'installation.
- Il est possible que vous ayez à couper la dernière rangée dans le sens de la longueur afin de permettre un joint d'expansion de ½" (13 mm).
- Attendre 24 heures avant de remplacer les meubles et d'autoriser la circulation sur le plancher.

Installation clouée ou agrafée

Convient aux plateformes Engineered ½" (13 mm) et ¾" (19 mm).

Les planchers Engineered de Planchers Mercier peuvent être cloués ou agrafés directement sur un sous-plancher de bois, au rez-de-chaussée, à l'étage et même dans le sous-sol.

Utilisation de la cloueuse

- Exercez-vous au maniement de la cloueuse à plancher sur une planche rebut. Respectez les instructions et les consignes de sécurité du fabricant.
- Nettoyez régulièrement le plateau sous la cloueuse pour vous assurer qu'elle n'endommage pas le fini.
- Ajustez la pression d'air du compresseur de la cloueuse pneumatique et vérifiez-la régulièrement par la suite.

Étapes à suivre pour l'installation des lames de plancher

- À l'aide du cordeau à tracer, faites une ligne guide parallèle au mur de départ à une distance de ½" (13 mm) de plus que la largeur des lames (ex. : 5 ½" (140 mm) pour les lames de 5" (127 mm)). L'espace entre le mur et le point de départ constitue la dernière section de plancher qui sera posée.
- Assurez-vous d'être droit et d'équerre.
- Étalez à l'avance 4 à 5 rangées de lames assorties en termes de joints et de couleur.
- Coupez les lames présentant des imperfections ou placez-les aux endroits moins visibles.
- Utilisez des blocs d'espacement ou des cales entre les lames du plancher et le mur pour réaliser le joint d'expansion de ½" requis. Le joint d'expansion est nécessaire afin de permettre au bois de réagir aux variations de l'humidité ambiante.
- Installez la première lame le long de la ligne de départ, le côté de la languette (mâle) face à vous et la rainure (femelle) face au mur de départ.
- Conservez toujours un joint d'expansion de ¼" (6 mm) aux extrémités des rangées.
- La première rangée devrait être clouée manuellement. Percez des trous à angle droit sur le dessus des lames le plus près possible du mur et fixez-les avec des clous de finition vrillés. Enfoncez la tête des clous avec un chasse-clou. Ensuite, percez des trous à 45° dans la languette (partie mâle) et enfoncez-y des clous de finition vrillés. (voir Image 1)
- La dernière lame de la rangée devra être coupée. La retaille servira à commencer la prochaine rangée (laissez au moins 6" (152 mm) de longueur).
- Pour les rangées suivantes, utilisez la cloueuse manuelle ou pneumatique. Les lames devraient être clouées aux 4" à 6" (102 mm à 152 mm) et à 2" (51 mm) de chaque extrémité des lames. Chaque lame doit être fixée avec au moins 2 clous. Ne clouez pas à moins de 2" (51 mm) des extrémités afin de ne pas provoquer l'éclatement de la languette. Consultez le Tableau de sélection des attaches ci-bas, tiré du Bulletin technique #9 pour l'ensemble des détails.

Tableau de sélection des attaches

Plateforme et épaisseurs	Largeurs des lames	Clous « L » ou « T »	Agrafes « U »	Longueur minimum de l'attache	Espacement entre les attaches	Distance des extrémités
Engineered 1/2" (13 mm)	5" (127 mm) 6 1/2" (165 mm) 7 1/2" (190.5 mm)	18 ga à 20 ga	18 ga	1 1/4" (32 mm)	4 à 6 pouces (102 à 152 mm)	2 pouces (51 mm)
Engineered 3/4" (19 mm)	5" (127 mm) 6 1/2" (165 mm) 7 1/2" (190.5 mm)	15,5 ga à 18 ga	15,5 ga à 18 ga	1 1/2" (38 mm)	4 à 6 pouces (102 à 152 mm)	2 pouces (51 mm)

- L'angle de pénétration des attaches doit être de 45 degrés. (voir Image 2)
- L'utilisation d'un bloc à frapper (tapping block) peut être nécessaire afin de bien engager les lames les unes dans les autres. N'utilisez JAMAIS de marteau ou de masse directement sur les lames.

- Les dernières rangées de lames devront être installées de la même façon que les premières.
- Il est possible que vous ayez à couper la dernière rangée dans le sens de la longueur afin de permettre un joint d'expansion de 1/2" (13 mm).

Image 1

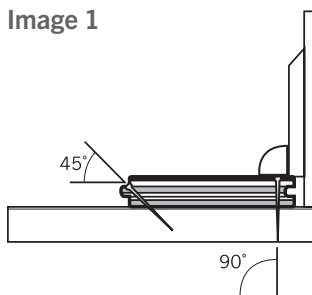
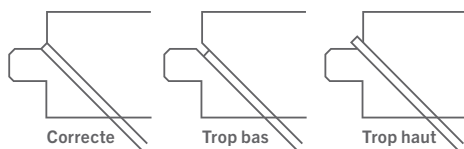


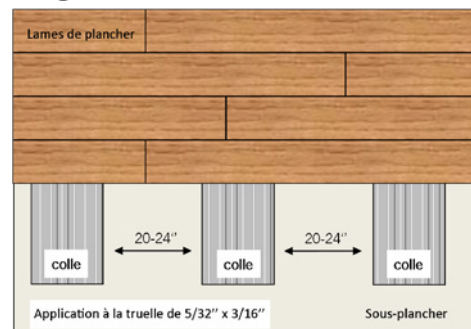
Image 2



Lames de 6 1/2" (165 mm) et plus de largeur

Afin de réduire les potentiels bruits de grincement, il est fortement recommandé d'assister le clouage des lames de 6 1/2" (165 mm) et plus de largeur à l'aide d'un adhésif à base d'uréthane. Appliquer une largeur de truelle aux 20" (508 mm) environ, perpendiculairement au sens de la pose ou autre méthode équivalente reconnue par la NWFA. (voir l'image 3 et le bulletin technique #9)

Image 3



Attention!

Les languettes fissurées ou cassées peuvent provoquer des bruits de craquement. Certaines essences de bois plus dures exigent une plus grande attention aux réglages de pression du compresseur.

Installation flottante (sauf exclusions)

Convient aux plateformes Engineered 1/2" (13 mm) et 3/4" (19 mm).

Les planchers Engineered de Planchers Mercier, à l'exception des produits de Hickory de 1/2" (13 mm) x 6 1/2" (165 mm), peuvent être installés selon une méthode d'installation flottante sur un sous-plancher de béton ou de bois, au rez-de-chaussée, à l'étage et même dans le sous-sol, à condition de respecter les instructions d'installation.

Étapes à suivre pour l'installation des lames de plancher

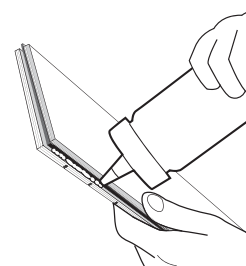
- Le plancher ne doit être fixé à aucune surface. Un joint d'expansion est requis pour tout élément fixe de la pièce. Référez-vous au Tableau 1 ci-dessous pour connaître la largeur du joint d'expansion recommandée en fonction des dimensions de la pièce où le plancher sera installé.

Tableau 1

Joint d'expansion	Largeur maximale de la pièce	Longueur maximale de la pièce
1/2" (13 mm)	26' (8 m)	52' (16 m)
3/4" (19 mm)	40' (12 m)	80' (24 m)

- Lorsque les dimensions excèdent les valeurs ci-dessus, utiliser une moulure en T.
- Déroulez la membrane sur toute la surface du sous-plancher et la base des murs (2-3"), dans le sens contraire à la pose des lames (consultez la documentation d'installation incluse avec la membrane).
- Sceller les jonctions de la membrane avec un ruban adhésif hydrofuge.
- Les premières rangées du plancher sont les plus importantes. Elles doivent être droites et tous les joints doivent s'emboîter parfaitement.
- Installez la première lame le long de la ligne avec la languette vers vous et la rainure face au mur de départ. Gardez toujours un joint d'expansion de 1/4" (6 mm) aux extrémités des rangées. Si le mur n'est pas d'équerre, utilisez des coins ou des cales entre les lames de plancher et le mur afin de maintenir le joint d'expansion requis.
- Appliquez soigneusement un ruban de colle lisse et égal d'une largeur d'au moins 1/16" (1,6 mm), mais n'excédant pas 1/8" (3 mm) sur la partie inférieure de la rainure uniquement. (voir Image 4)

Image 4



Attention!

Il est très important de coller en respectant les instructions. Si la colle est mal appliquée ou en quantité insuffisante, le joint pourrait se séparer, alors que trop de colle pourrait compliquer inutilement la tâche. De plus, il est primordial de ne jamais appliquer de colle sur la clé située à l'extrémité de la lame de plancher.

- Installez les autres lames de la rangée en procédant de gauche à droite.
- Essuyez immédiatement tout excès de colle avec un chiffon sec.
- La dernière lame de la rangée devra être coupée. La retaille servira à commencer la prochaine rangée (laissez au moins 6" (152 mm) de longueur).
- Continuez de cette façon pour l'ensemble du plancher.
- Il pourrait être nécessaire d'utiliser un bloc à frapper pour que les lames s'emboîtent solidement.
- Coupez les lames de la dernière rangée à la bonne largeur en prenant en considération le joint d'expansion.
- Utiliser des courroies de serrage pour maintenir les lames en place et éviter les ouvertures entre ces dernières.

Installation sur plancher avec système de chauffage par rayonnement

Convient à une installation clouée, agrafée ou collée. Référez-vous aux recommandations du fabricant du système de chauffage pour plus d'informations. Les planchers Engineered, à l'exception de ceux faits d'Hickory, peuvent être installés sur un plancher muni d'un système de chauffage par rayonnement au rez-de-chaussée, à l'étage ou au sous-sol en suivant les instructions suivantes. Consultez le Bulletin technique #5 portant sur les planchers chauffés par rayonnement au planchersmercier.com pour toute l'information nécessaire.

Précautions et recommandations :

Les planchers Engineered doivent OBLIGATOIREMENT être fixés au sous-plancher lorsqu'ils sont installés sur un plancher muni d'un système de chauffage par rayonnement.

- Le système doit être éprouvé et mis en service quelques semaines avant l'installation du plancher.
- Fermez le système lors de l'installation.
- La surface du plancher muni d'un système de chauffage par rayonnement ne doit jamais dépasser les 27 °C (80 °F) pendant son utilisation.
- Les tuyaux apparents ou exposés doivent être recouverts d'un contreplaqué de 3/8" (10 mm) ou d'une couche de béton afin d'assurer une diffusion uniforme de la chaleur.
- Lors de la mise en marche ou de l'arrêt du système de chauffage par rayonnement au début ou à la fin des saisons, augmentez graduellement la température afin de limiter le stress exercé sur le bois.

Il est possible que vous ayez à procéder à l'installation de nez de palier, de moulures en T, de quarts de rond et de réducteurs de niveau. Ces moulures sont disponibles dans les mêmes couleurs et essences que votre plancher Mercier, chez votre détaillant autorisé Mercier. Ces moulures devraient être commandées en même temps que votre plancher de bois.

Avant de procéder à l'installation du plancher, il est recommandé de sélectionner des lames qui se marient bien aux moulures afin de ne pas provoquer de contrastes ou de « coupures visuelles » trop marqués.

Attention!

Il est recommandé de préalablement percer les moulures pour éviter de les fissurer lorsqu'elles seront clouées.

Si vous installez des moulures, telles que des plinthes et/ou des quarts-de-rond, celles-ci devront être fixées au mur et non au plancher de bois, pour permettre le mouvement du plancher.

Respectez toujours l'espace recommandé pour les joints d'expansion.

Inspection, finition et entretien

Une fois l'installation terminée, passez l'aspirateur sur le plancher et nettoyez la surface à l'aide du nettoyant à plancher de bois Mercier, selon les instructions. Ne lavez JAMAIS un plancher de bois franc à grande eau.

Vous pouvez masquer les petits trous et les marques laissées par les clous de surface à l'aide de la Trousse de retouche Mercier. Pour de plus amples renseignements, consultez le Bulletin technique #7 portant sur la Trousse de retouche disponible au planchersmercier.com.